

imaGine

LE MAGAZINE DE GENEDIS ↳ N°2. MARS 23



DOSSIER

Un marché
sous tension

ÉNERGIE

Le bon réflexe
pour bien rénover

INVESTISSEMENTS

Entrée au capital-
actions de Salanfe SA

TÉLÉCOM

La fibre optique
gagne du terrain

Marché de l'électricité

Le risque de pénurie est-il écarté? 04

Conseils énergétiques

Pour des bâtiments moins gourmands 08

Retour de concessions

22 GWh verts en plus 10



Fibre optique

La connexion à la vitesse de la lumière 11

Transition énergétique


10 faits et chiffres pour donner la mesure 12

Le secteur de l'énergie est plus que jamais confronté à de grands défis. La crise énergétique a engendré un risque de pénurie d'électricité auquel la Suisse, comme nos voisins, n'était pas suffisamment préparée et qui perdura vraisemblablement ces prochaines années.

Dans ce contexte, Genedis poursuit le déploiement d'installations photovoltaïques sur le bâti existant et investit dans de nouveaux projets de production renouvelable, ces deux leviers étant complémentaires pour renforcer la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique du pays. Aussi, nous encourageons les économies d'énergie avec des services destinés aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités, ainsi que par le développement et la digitalisation de notre réseau électrique.

Les défis qui nous attendent sont grands, et c'est ensemble que nous les relèverons.

Philippe Délèze
Directeur



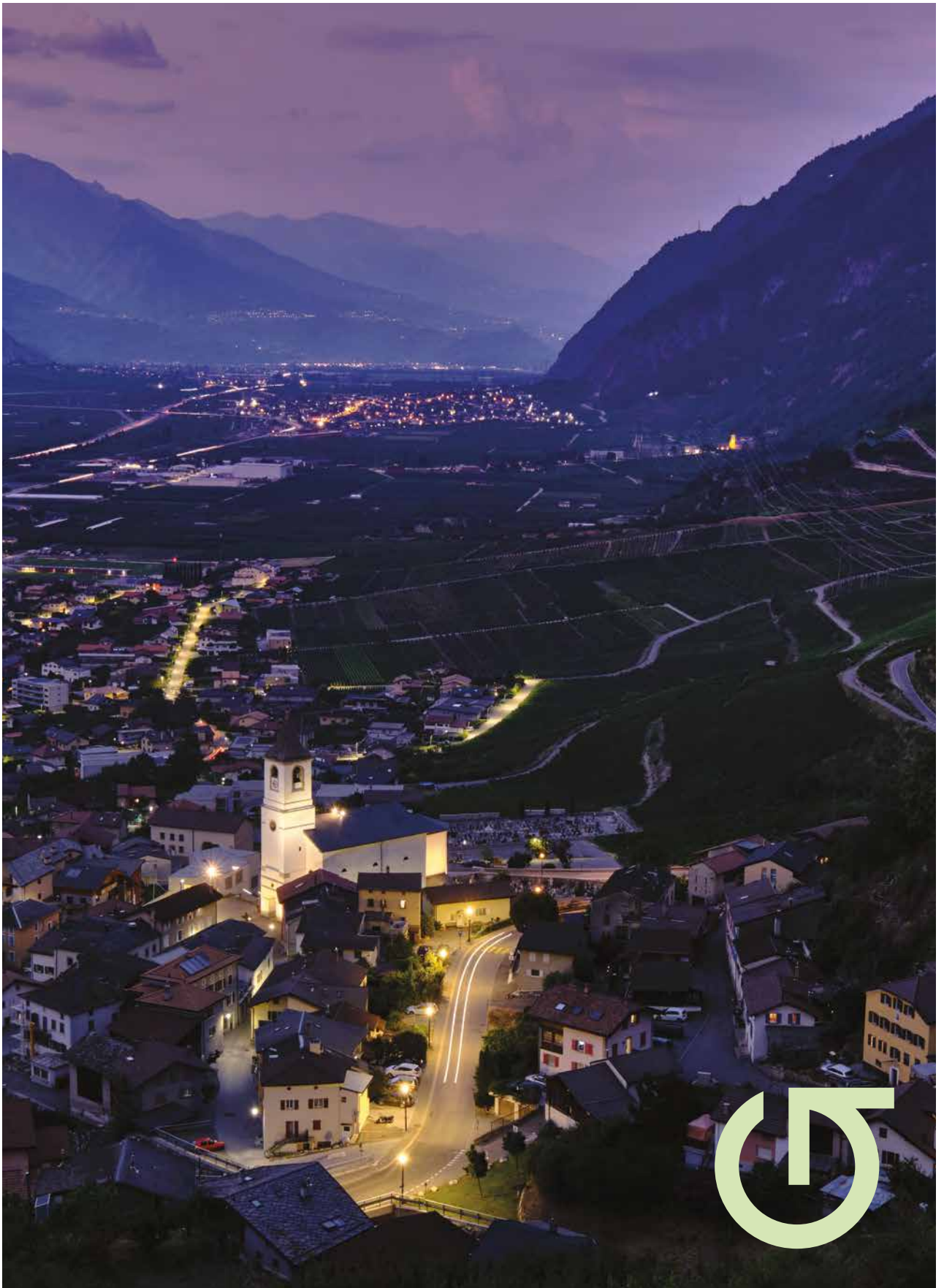
Un marché ↳ sous tension

Le marché de l'électricité traverse une période mouvementée.

Le contexte géopolitique tendu et notre dépendance aux importations d'énergie ont fragilisé la sécurité d'approvisionnement de notre pays et fait planer le spectre d'une pénurie. Si la situation semble évoluer vers le mieux, sommes-nous pour autant sortis d'affaire ?

PHOTO GIANLUCA COLLA

→
En cas de pénurie d'électricité, les distributeurs se préparent à devoir plonger dans le noir une partie de leur réseau.



Nos spécialistes font ↳ le point

Entre hausse des tarifs et risque de pénurie, les acteurs du secteur de l'électricité ont vécu une fin d'année 2022 mouvementée. Où en est la situation aujourd'hui? Doit-on déjà redouter l'hiver prochain? Que mettent en place les distributeurs pour accompagner leurs clients?

PHOTOS THOMAS MASOTTI



↳ La Suisse doit renforcer son approvisionnement indigène

Steve Benthó, responsable approvisionnement énergie

La pénurie tant redoutée n'a pas eu lieu. Un simple coup de chance?

→ C.D. Les facteurs susceptibles de déclencher une pénurie d'électricité étaient connus: un hiver rigoureux, des réserves de gaz à sec et un parc nucléaire français partiellement à l'arrêt. Ces trois éléments ont tourné en notre faveur. Les centrales françaises ont redémarré plus vite que prévu, les stocks de gaz ont fait le plein et l'hiver a été doux. Le contexte a donc été favorable.

Doit-on comprendre que ce n'est que partie remise?

→ S.B. La situation de l'hiver dernier était critique. Nous avons certes évité une pénurie, mais la problématique reviendra certainement sur la table l'hiver prochain, et les suivants. Ce n'est pas un secret que la Suisse est dépendante des importations d'énergie durant la saison froide.

→ C.D. Outre le contexte international, le facteur météorologique joue également un rôle. On a mentionné le cas d'un hiver plus ou moins rigoureux qui a des incidences sur notre consommation. Un été très chaud avec de faibles précipitations peut quant à lui entraîner un déficit hydrique et limiter les capacités de production de nos ouvrages hydroélectriques.

Et qu'arriverait-il dans le pire des cas?

→ S.B. Le plan OSTRAL de la Confédération prévoit des mesures progressives pour piloter la demande d'électricité en cas de risque de pénurie. La phase 4, la dernière, concerne les délestages cycliques, soit des coupures d'électricité programmées par rotation, un secteur après l'autre, sur le réseau.

Quels sont les facteurs que nous pouvons maîtriser ?

→ S.B. En ce qui concerne la production, la Suisse doit renforcer son approvisionnement indigène. Certains pays voisins redoublent d'efforts pour accroître le leur. L'Allemagne, notamment, investit dans son programme éolien, alors que la France mise sur sa filière nucléaire. En Suisse, le potentiel de développement des sources d'énergie renouvelable est important, tant au niveau solaire, qu'hydraulique ou éolien. Il faut explorer toutes les pistes, et développer le solaire sur le bâti existant, tout en renforçant notre production hivernale grâce à des projets hydrauliques et des parcs solaires alpins.

→ C.D. La production joue certes un rôle, mais ne perdons pas de vue la consommation. Si l'on consomme moins, les besoins du pays en énergie diminuent, et donc notre dépendance vis-à-vis des importations également.

Une baisse de la consommation entraînerait aussi baisse des factures pour les ménages et les entreprises.

→ C.D. Absolument. Une utilisation rationnelle de l'énergie est bénéfique à tous les niveaux. Particuliers, entreprises et collectivités ont tous leur rôle à jouer en la matière.

Comment accompagnez-vous vos clients dans cette démarche ?

→ C.D. Par des actions de sensibilisation et d'information. Nous n'avons pas attendu cette crise pour faire ce travail, même si nous l'avons intensifié l'an dernier. Nos efforts ont notamment été orientés vers nos clients « gros consommateurs », qui utilisent plus de 100 000 kWh par an. Nous avons, par exemple, déployé un portail en ligne pour leur permettre de consulter leurs données journalières de consommation. Face à la hausse des prix et au risque de pénurie, cet outil les aide à anticiper les choses et à adapter leurs pratiques et leurs outils de production.

Vous mentionnez la hausse des prix. Où en est-on aujourd'hui ?

→ S.B. Sur les marchés, la situation s'est détendue par rapport aux pics historiques enregistrés entre juillet et septembre 2022, où le mégawattheure pouvait atteindre 1000 euros. Pour autant, nous restons très loin du niveau des prix d'avant la période Covid.



→ Une utilisation rationnelle de l'énergie est bénéfique à tous les niveaux.

Christian Darbellay, conseiller en énergie

Qu'en sera-t-il des tarifs 2024 ?

→ S.B. Il est trop tôt pour se prononcer. Les tarifs 2024 seront communiqués fin août 2023. Les choses peuvent encore bouger d'ici là. La fixation des tarifs dépend de la stratégie d'approvisionnement de chaque distributeur, laquelle est liée à sa politique de gestion des risques ainsi qu'à ses actifs. Chez Genedis, nous sécurisons notre approvisionnement plusieurs années en amont, de manière échelonnée. La plupart des distributeurs en font de même. C'est ce qui nous a permis d'absorber l'explosion des tarifs de l'été dernier. Car si l'augmentation moyenne du prix du kilowattheure pour les ménages suisses est d'environ 30% pour 2023, sur les marchés, les prix ont été multipliés dans des proportions bien plus grandes.

Rénover son bâtiment

↳ le bon réflexe

Les énergies fossiles ont mauvaise presse et l'électricité renchérit. Dans ce contexte, l'efficacité énergétique du bâtiment devient une priorité. Mais le sujet est technique et les moyens d'action multiples. Voici quelques conseils pour y voir plus clair.

Imaginons: vous êtes propriétaire d'une villa, en plaine, construite en 1983. L'isolation date de cette époque et les vitrages n'ont jamais été remplacés. La production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est assurée par une chaudière à mazout, avec distribution de chaleur au sol. Vous avez constitué un fonds de rénovation de 50 000 francs. Votre facture d'électricité et de mazout augmente. De plus, vous souhaitez diminuer vos émissions de CO₂. Une multitude de solutions techniques s'offrent à vous et vous savez que des subventions fédérales et cantonales existent.

Dans la jungle des questions

Faut-il choisir de remplacer la chaudière à mazout par une pompe à chaleur (PAC) et changer les fenêtres? Quel type de pompe à chaleur choisir si je vis en plaine? Est-ce plus per-

tinent de garder votre vieille chaudière tant qu'elle fonctionne et se focaliser sur l'isolation du toit, tout en profitant d'y ajouter une installation photovoltaïque? Si vous ne refaites pas l'isolation du toit et que vous améliorez uniquement l'isolation des façades et du sol, quel en sera l'impact? Quels sont les critères pour recevoir des subventions? En combien d'années aurez-vous amorti vos investissements? Vous êtes en plein questionnement et vous avez besoin d'une aide à la décision.

L'audit énergétique, une étape clé

S'il vous faut choisir, l'investissement prioritaire devrait être l'isolation, mais même dans ce cas, il s'agit de décider quelle partie isoler. Rénover uniquement le toit signifie recevoir moins de subventions que si vous incluez aussi les façades. Quant au remplacement des fenêtres, il

ne donne lieu à aucune subvention directe. Se concentrer uniquement sur l'isolation ne résout pas le problème du système de chauffage vieillissant. Dans tous les cas, le meilleur conseil est de faire évaluer sa situation énergétique, et ce avant toute rénovation, sans attendre que le chauffage ne fonctionne plus. La modernisation du bâtiment peut ainsi être planifiée sereinement. Chez Genedis, différents types d'audits adaptés à chaque situation sont proposés. Par exemple, le certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus (CECB+) est obligatoire pour bénéficier de certaines subventions. Il comprend le calcul des investissements, des subventions et de la rentabilité à long terme. Contrairement au CECB simple, il propose différents scénarios d'amélioration du bâtiment.

↳ Le conseil principal est d'évaluer sa situation énergétique avant toute rénovation, sans attendre que le chauffage ne fonctionne plus.



↑
Un diagnostic énergétique est la première étape lorsque l'on envisage des rénovations. Il prend en compte la qualité de l'enveloppe du bâtiment, son système de production de chaleur et, selon le type d'analyse, son bilan énergétique global et ses émissions de CO₂.

PAC gagnante

Une fois l'évaluation réalisée, et outre les travaux d'isolation, il s'agit de réfléchir à la technique de production de chaleur. Dans certaines communes, Genedis met en place un chauffage à distance. Pour d'autres propriétaires, c'est le chauffage à bois qui sera privilégié. Néanmoins, dans la plupart des cas de rénovation, la PAC s'avère le choix le plus judicieux. Il faut savoir qu'avec un kilowattheure d'électricité, une PAC peut générer jusqu'à 5 kilowattheures de chaleur.

Sur mesure et clés en main

L'analyse réalisée par Genedis prend aussi en compte les besoins spécifiques des habitants. Pour les propriétaires de voitures électriques par exemple, opter pour une installation photovoltaïque est l'occasion de produire son propre « carburant », tout en faisant baisser drastiquement sa facture d'électricité. Que ce soit pour l'installation d'une PAC ou d'un système photovoltaïque, Genedis propose des solutions clés en main qui incluent les demandes de subventions éventuelles.

DES GESTES AU QUOTIDIEN POUR ÉCONOMISER

Remplacer les fenêtres, changer le chauffage ou refaire l'isolation n'est pas dans vos plans ? Une foule de petits gestes permettent néanmoins des économies.

→ Chauffer l'eau avec une bouilloire plutôt qu'avec une casserole



→ Dégeler ses aliments naturellement dans le réfrigérateur et non au micro-ondes

→ Remplir complètement le lave-vaisselle avant de l'enclencher en mode ECO

→ Privilégier le lavage du linge à 30° C

→ Éviter le sèche-linge ou y insérer du linge préalablement essoré à 1200 ou 1500 tours par minute

→ Libérer l'espace devant les radiateurs afin d'optimiser la diffusion de chaleur

→ Equiper les radiateurs de vannes thermostatiques



→ Adapter la température des pièces :
23° C dans la salle de bain
4 sur la vanne thermostatique
20° C dans le séjour
3 sur la vanne thermostatique
17° C dans les chambres à coucher et le couloir
2 sur la vanne thermostatique

→ Choisir des ampoules LED

22 millions de kWh \rightarrow verts et indigènes en plus

Genedis vient d'acquérir 21,9% des parts de Salanfe SA. Un achat qui lui ouvre les portes de la grande hydraulique. Avec ce nouvel investissement, la société aura la maîtrise d'un quart de l'énergie qu'elle distribue d'ici 2033. Une énergie toujours 100% renouvelable.

PHOTO BAPTISTE ZENKER

L'histoire débute en 1953. Le barrage de Salanfe est achevé, mis en service, et la concession des eaux, détenues par les communes de Salvan, Vernayaz, Evionnaz, Monthey, Troistorrens, Val-d'Illiez et Champéry, est accordée à Salanfe SA pour 80 ans. En 2016, les négociations de renouvellement débutent. Or, la récente loi valaisanne sur les forces hydrauliques stipule qu'au moins 60% de la production doit revenir en mains valaisannes.

Partenaire des communes concédantes

« Dans ce contexte, nous avons accompagné les communes dans leurs réflexions », précise Paul-Alain Clivaz, responsable du département Transition et services énergétiques. « Au bout du chemin, Alpiq conservera 40% du capital-actions de Salanfe SA, le Canton 30%, et les communes 30%. « Aucune municipalité ne souhaitait cependant endosser un rôle d'acteur du marché énergétique, qui comporte des risques et impose des investissements. » Pour cette raison, Salvan, Vernayaz et Evionnaz ont décidé de céder à Genedis leurs 21,9% pour 21,9 millions de francs. Si la part correspondante d'électricité ne reviendra à la société qu'au 1^{er} janvier 2033, deux premiers versements de 4,5 millions sont déjà agendés pour 2023 et 2028. « Le solde sera réparti sur les 80 années de la concession via un partage du bénéfice annuel, appelé "rente de ressources". »

Renforcer notre indépendance vis-à-vis du marché

En attendant 2033, Genedis continuera d'investir et de s'investir dans des projets photovoltaïques, éoliens, thermiques, de petite hydraulique et de chauffage à distance. « Il y a dix ans, nous n'avions presque pas de production propre. Avec Salanfe et les 22 millions de kWh qui nous reviendront, nous contrôlerons plus du quart de l'énergie que nous distribuons. Nous allons poursuivre dans cette voie afin de renforcer notre indépendance vis-à-vis du marché et sécuriser ainsi l'approvisionnement en électricité verte et indigène de nos clients. »



Dès 2033, Genedis bénéficiera de 21,9% du capital-actions de Salanfe SA, ce qui apportera à la société 22 millions de kWh verts et indigènes supplémentaires dans son mix énergétique.

FIBRE OPTIQUE

PHOTO THOMAS MASOTTI

Communiquer à la vitesse ↳ de la lumière



José Gaspoz, responsable de secteur raccordement

100

En kilomètres, l'extension annuelle de notre réseau de fibre optique. Depuis 2020, la fibre est à disposition dans la majorité des quartiers d'habitation de notre zone de desserte, en plaine comme en montagne.

La fibre optique est actuellement le moyen le plus performant pour assurer une connexion internet. «Avec une vitesse de transmission pouvant aller jusqu'à 10 gigabits de données par seconde, elle est plus rapide et plus fiable que les câbles coaxiaux ou en cuivre», explique José Gaspoz, responsable de secteur raccordement chez Genedis.

Les avantages de la fibre optique résident dans la rapidité, la symétrie et la stabilité de la transmission des données. «Cette performance est de plus en plus demandée en raison des nouvelles habitudes de consommation multimédia, qu'il s'agisse du télétravail, du streaming, du cloud ou des jeux vidéo en ligne, qui nécessitent une grande bande passante, souligne José Gaspoz. Il y a aussi de plus en plus d'objets connectés au sein des ménages. C'est pourquoi nous améliorons notre réseau en permanence.»

Raccorder les villages de montagne

José Gaspoz se souvient : «Pendant la pandémie, il y a eu un pic de demandes de raccordement internet dans les zones de mayens, car les résidences secondaires ont été occupées pour le télétravail. La fibre est déployée sur plusieurs kilomètres sans rajouter d'amplificateur de signal, gourmand en énergie électrique. Elle est plus petite, plus légère, et nécessite des travaux de génie civil moins importants que pour le déploiement d'un réseau de câbles en cuivre.»

Synergie entre les réseaux

Dans de nombreuses communes, le réseau de fibre optique est développé en synergie avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. «La politique de Genedis, c'est d'aller partout, aussi bien en plaine que dans les vallées latérales. Dans les villages de montagne, si l'alimentation est compliquée, nous établissons des partenariats avec des entreprises locales afin d'exploiter les infrastructures déjà existantes.»



TRANSITION

La Stratégie 2050 de la Confédération se concrétise.

→ 10 CHIFFRES POUR DONNER LA MESURE

En Suisse,
80% de l'électricité consommée
provient des

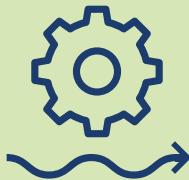
ÉNERGIES RENOUVELABLES

La consommation d'électricité
a diminué de

1,9%

l'an dernier en Suisse.

Le pays compte 682 centrales
hydrauliques.



La Confédération vise
la neutralité climatique d'ici

2050

Quatre des cinq centrales
nucléaires sont encore
en service.

Succès pour le programme valaisan d'incitation à la mobilité électrique!
En 2022, 838 véhicules et 971 bornes de chargement ont été

SUBVENTIONNÉS

Le Canton entend
poser près de 3,9 millions
de m² de panneaux solaires
d'ici

2035

Pour inciter les privés à assainir
leur bâtiment et à

REEMPLACER

leur chauffage à gaz ou à mazout,
le Valais propose des aides à hauteur
de 6 millions de francs par année.

Plus de 5000 clientes et clients
Genedis ont choisi une énergie 100%

VALAISANNE

issue d'un mix
hydraulique-solaire-éolien.

En 2021, Genedis a

INVESTI

2,3 millions de francs dans le développement
de l'énergie photovoltaïque.



Porté par la Commune de Leytron,
Genedis et Alpiq, le projet de parc
solaire « Ovronnaz Solar » permettrait
de couvrir la consommation annuelle
de près de 8000 ménages.